



Mairie de
DURAVEL

Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

ARRIVÉ le :

14 AVR. 2021

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PREFECTURE DU LOT

L'an deux mille vingt et un, le neuf avril à 20 h,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03.04.2021

2021-018

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR,
DAVID, M. ROUCH, Mme CAMPOURCY, M. DELMON, Mme BOON,
M. LEVASSEUR, Mme BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE, DELTORT,
FAYEMENDY, Mme HALL.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Nombre de Conseillers

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14

Le Conseil Municipal de Duravel

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-14, L.2121-21 et L. 2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le Maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que Monsieur Alain PEUCH a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que M. Gérard CALASSOU, Maire, s'est retiré pour laisser la présidence à M. Alain PEUCH pour le vote du compte administratif,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2020 dressé par le comptable,

OBJET

**ADOPTION
DU COMPTE
ADMINISTRATIF
2020**

**BUDGET
COMMUNAL**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le compte administratif 2020, lequel peut se résumer de la manière suivante :

* un report 2019 qui s'élève à : + 147 013.00 € en fonctionnement
+ 317 977.20 € en investissement

Pour 2020 : - en fonctionnement, un excédent de 94 871.86 €
- en investissement, un déficit de 525 701.99 €
et des restes à réaliser de : Dépenses 55 950.00 €
Recettes 42 775.00 €

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
Et ont signés les membres présents

Pour extrait conforme
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le Maire
Gérard CALASSOU

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 14 avril 2021

Publié ou notifié

le 19 avril 2021

G. CALASSOU
Maire

